



Le Conseil Municipal se réunira le jeudi 20 Décembre 2018 à 19h30 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Validation Avant Projet Sommaire - Délibération

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Décembre 2018

s'est réuni à la Mairie en séance extra Convocation du 18 Décembre 2018 ((Mr SPAY Romain (P) Mr COGNARD Denis (P) Mme CANARD Catherine Mr DUFOUR Sébastien (P) Mr MIDEY Jean-Yves	ordinaire publique sous la présidence	☐ Mr DURAND Pascal (P) ☐ Mme DUCOTE Corinne ☐ Mr SPAY Pierre-Yves ☐ Mme WILSON Marie-Claude
1. Validation Avant Projet Sommaire Place des Marcs - Délibération		
⇒ Rappel de la délibération N° 2018-005 du 12 Février 2018 approuvant le lancement de l'opération de réhabilitation –extension en cœur de village.		

⇒ Rappel de la délibération N° **2018-030** du **05 Juillet 2018** confiant le projet à l'architecte Bernard Coudeyre Rey à Mâcon.

Madame le Maire présente l'Avant Projet Sommaire (APS) composé :

- de plans, coupes et façades,
- d'un tableau des surfaces par ensemble fonctionnel,
- d'une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux incluant VRD s'élevant à 796 500 euros HT (hors options).

Considérant que l'avant projet sommaire est conforme aux orientations du programme ;

Considérant l'avis favorable émis par le comité de pilotage qui s'est réuni le 18 décembre 2018 ;

LE CONSEIL

⇒ Après en avoir délibéré, (10 pour, dont 8 présents et 2 par procuration, 3 contre, 1 abstention)

APPROUVE l'avant projet sommaire de réhabilitation d'un bâtiment en cœur de village et aménagements extérieurs

AUTORISE Madame le Maire à poursuivre les études de projet et à déposer la demande de permis de construire.

- Date du prochain CM : le 10 janvier 2019 à 19 heures.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05

